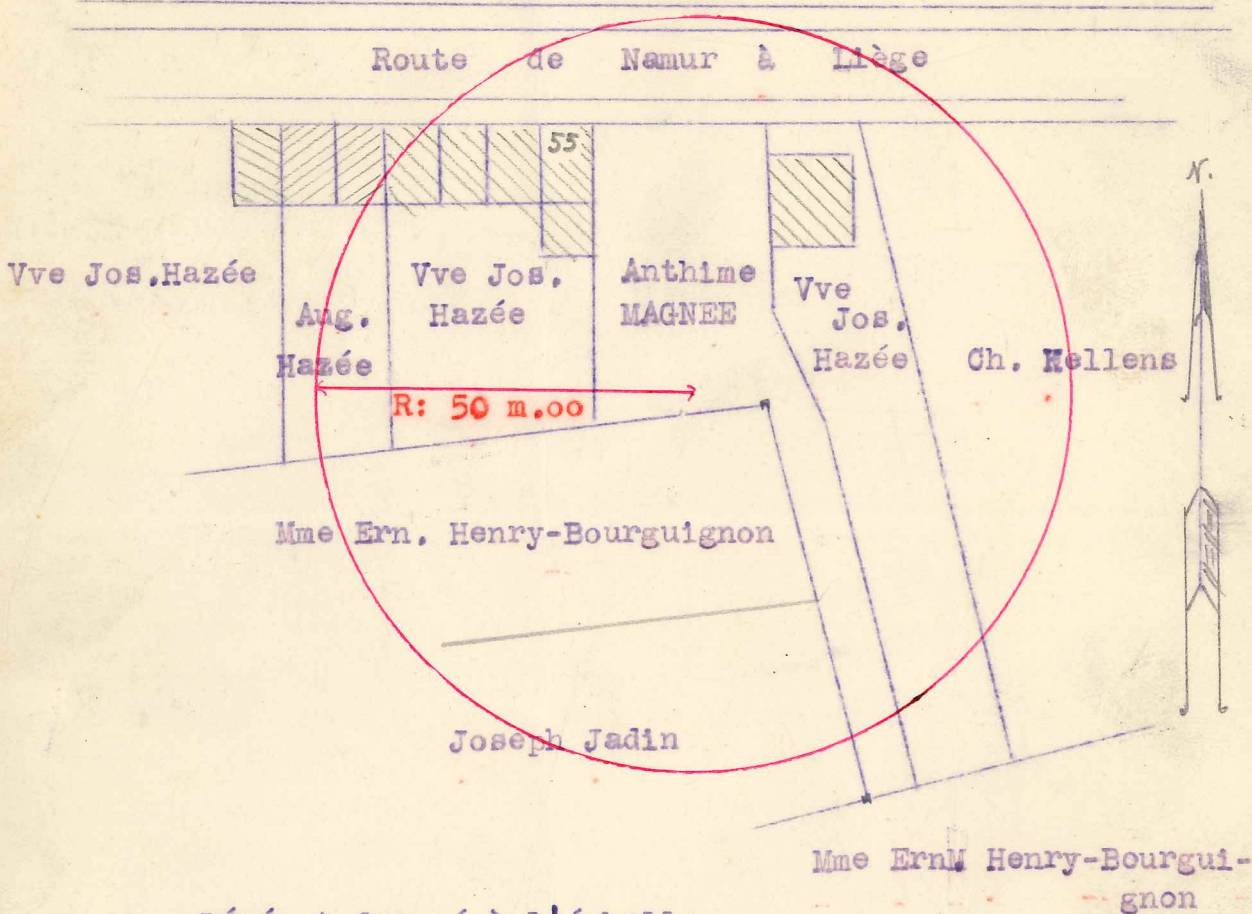




VILLE d'ANDENNE.

P L A N annexé à la demande de Monsieur Anthime MAGNEE-GUILMAIN, Chaussée de Namur 55 à ANDENNE, tendant à obtenir l'autorisation d'établir une briquetterie temporaire, dans le terrain lui appartenant sis Chaussée de Namur à ANDENNE, à côté de son habitation,

~~~~~  
%%  
%%  
%%



Lévé et dressé à l'échelle de 1 à 1000 par le Géomètre-Juré soussigné,

*J. Jamin*

Andenne, le 10 Juillet 1930.

